Note sur le prétendu masque solaire de l'ancienne cathédrale Saint-Pierre de Genève

Autor(en): **Vallery-Radot, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **15 (1937)**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-727804

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOTE SUR LE PRÉTENDU MASQUE SOLAIRE DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT-PIERRE DE GENÈVE

J. VALLERY-RADOT.

Ce masque, conservé en original au Musée d'art et d'histoire de Genève [1], était incrusté, avant d'y être remplacé par une copie, dans le mur oriental du croisillon méritional de Saint-Pierre. Le visage imberbe, vu de face, est encadré dans un médaillon *(pl. III, 3)*. « Cette face ronde et réjouie, écrivait M. A. Guillot, a le don d'intriguer les touristes et excite la curiosité des archéologues. Elle a fait couler des flots d'encre, sans qu'on ait pu déterminer clairement jusqu'ici ce qu'elle signifiait et pourquoi elle a été mise à cette place. On a cru longtemps que c'était une tête d'Apollon, bien qu'elle ne ressemblât en rien aux têtes connues du même dieu. Calendrini et, après lui, Baulacre estiment que l'architecte qui dirigea les travaux de la cathédrale, en élevant ce mur sur les fondements d'un temple païen, y appliqua cette image, soit pour conserver la mémoire du dieu qu'on adorait jadis au même endroit..., soit parce qu'il voyait dans le dieu-soleil un beau symbole du christianisme. Senebier n'admet pas que cette tête soit une représentation d'Apollon, mais insinue qu'elle pourrait bien être là pour signaler le point de l'horizon où elle est placée, qui est véritablement le levant, à moins que ce ne soit uniquement un caprice du sculpteur. Cette dernière opinion était celle de Rigaud.» [2]. Il est inutile d'ajouter que cette opinion, à laquelle se rangeait aussi M. Guillot, est la seule raisonnable. C'est également celle que devait adopter M. Camille Martin, dans sa belle monographie de Saint-Pierre [3]. Il n'y a rien à changer aux conclusions du savant architecte, qui ne voyait dans ce masque qu'un simple motif ornemental.

[1] W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, p. 140, nº 271, référ.

[2] *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*. Publication de l'Association pour la restauration de Saint-Pierre, Genève, 1891, p. 21.

[3] Camille MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*. Publication de l'Association pour la restauration de Saint-Pierre. Genève, Kundig (s. d.), album in-fº, p. 9 et 10.

Pour les autres ouvrages sur ce sujet, nous renvoyons à la bibliographie publiée par M. W. DEONNA, dans son ouvrage intitulé: *Le soleil dans les armoiries de Genève* (Genève, 1916,

* * *

Les masques étaient couramment employés dans la sculpture décorative antique. Les monuments gallo-romains en présentent de nombreux exemples, têtes imberbes ou barbues, cornues ou non, ou têtes de Méduse.

Fig. 1. — Tête de Méduse décorant la corne d'un monument funéraire gallo-romain. Musée de Trèves. (D'après Espérandieu, VI, 5174).

Les musées de Trèves et de Bonn conservent des têtes de Méduse encadrées dans un médaillon, qui décoraient les cornes de monuments funéraires [1] *(fig. 1)*. On trouve également, dans les musées d'Avenches, d'Arles et de Vienne, des masques cornus, imberbes ou barbus, vus de face et encadrés dans des couronnes de feuilles d'acanthe, qui ornaient des tables ou des plaques décoratives [2] *(fig. 2)*. Tous ces masques offrent la particularité d'être vus de face et encadrés soit dans des médaillons, soit dans des couronnes de feuillage.

C'est également sous cet aspect — encadrés dans un médaillon — que se présentent le masque de Genève, qui date vraisemblablement de la seconde moitié du XIIe siècle, et d'autres masques à peu près contemporains, qu'on retrouve à plusieurs exemplaires dans la région viennoise, avec laquelle Genève entretenait à cette époque des relations suivies.

Fig. 2. — Masque décorant une table gallo-romaine. Musée d'Avenches. (D'après Espérandieu, VII, 5432).

* * *

Dans l'ancienne hiérarchie ecclésiastique, l'évêché de Genève était en effet suffragant de l'ancienne métropole de Vienne en Dauphiné, et, dans le cadre politique, le pays de Genève fit partie, du royaume de Bourgogne dont le premier souverain fut Rodolfe Ier proclamé roi en 888 à Saint-Maurice d'Agaune. Ce royaume, augmenté en 933 des domaines

in-8°, p. 8, n. 2), à laquelle nous ajouterons l'article suivant dont l'indication nous a été aimablement fournie par M. Et. Clouzot: « Eclaircissement sur une tête d'Apollon que l'on voit sur l'un des murs de l'église Saint-Pierre de Genève », dans *Journal helvétique* (1745), p. 395.

[1] Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. VI, n° 5174 et t. VIII, n° 6236.

[2] *Ibid.*, t. VII, n°s 5415 et 5432; t. IX, n° 6731; t. X, n° 7627.

1

2

3

4

5

Pl. III. — 1. Cathédrale de Vienne (Isère). — 2. Cathédrale de Valence (Drôme). Moulage du Musée de Valence. — 3. Cathédrale Saint-Pierre de Genève. Musée d'Art et d'Histoire, Collections lapidaires 262. — 4. Cathédrale de Vienne. Phot. Lefèvre-Pontalis. — 5. Cathédrale de Die (Drôme).

des souverains de Provence, et notamment du Viennois, fut annexé à l'Empire germanique après la mort du dernier roi de Bourgogne, Rodolfe III, survenue en 1031 [1].

Ainsi pendant près d'un siècle, une partie de la Suisse actuelle, y compris le pays de Genève, fit partie d'un royaume qui s'étendait jusqu'à Vienne et au delà dans la vallée du Rhône.

D'inévitables relations devaient s'instituer tout naturellement entre des pays appartenant à la même organisation ecclésiastique et politique. Parmi les abbayes, dont les rois de Bourgogne avaient l'administration temporelle, figurait, à côté de celles de Payerne, de Romainmôtier et de Saint-Maurice d'Agaune en Suisse romande, l'abbaye de Saint-André-le-Bas à Vienne, dont ils étaient les « recteurs ».

Les églises de ces abbayes célèbres des domaines helvétique et rhodanien des rois de Bourgogne, ainsi que la cathédrale de Lausanne, étaient tour-à-tour le théâtre du couronnement et des funérailles de ces souverains. C'est dans l'antique monastère de Saint-Maurice d'Agaune que Rodolfe Ier fut élu roi de Bourgogne, alors que l'élection de son fils Rodolfe II, de son petit-fils Conrad le Pacifique et de son arrière petit-fils Rodolfe III eut lieu dans la cathédrale de Lausanne. Rodolfe II fut enseveli dans l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune et Rodolfe III à Lausanne, mais Conrad le Pacifique fut inhumé à Vienne, dans l'église de Saint-André-le-Bas, qu'il avait décorée d'une somptueuse mosaïque, où brillaient l'or et les pierres précieuses. L'épitaphe, renouvelée à la fin du XIIe siècle, ou au début du siècle suivant, de cet ancien roi de Bourgogne, est encore en place dans l'antique église viennoise [2]. Son épouse Mathilde, fille de Louis d'Outre-Mer, avait reçu de son côté la sépulture dans le voisinage immédiat de la cathédrale Saint-Maurice de Vienne, dont elle avait enrichi le luminaire d'une « couronne de lumières », et le trésor d'un encensoir et d'une croix d'or [3]. Leur fils, Rodolfe III, digne continuateur de ces pieuses libéralités, combla de ses bienfaits non seulement l'abbaye de Saint-André-le-Bas, mais aussi celle de Saint-André-le-Haut, dans la même ville de Vienne, dont il avait rebâti l'église. Celle-ci existait encore au XVIIe siècle, au dire de Chorier, qui la présente comme « le sacré monument de la libéralité de ce prince » [4].

Ces quelques exemples témoignent de l'aisance avec laquelle durent s'établir, dans une vaste région, placée sous l'autorité des mêmes souverains, des rapports de toutes sortes, qui se poursuivirent sans doute, même après la disparition du royaume de Bourgogne, en raison des liens qui unissaient l'évêché de Genève à la métropole de Vienne.

[1] R. Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens* (131me fasc. de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes). Cf. également du même auteur: *Le royaume de Bourgogne* (même collection, 163me fasc.).

[2] Allmer et Terrebasse, *Inscriptions antiques et du Moyen-Age de Vienne en Dauphiné*, Vienne, 1875, in-8o, II, 1, no 152.

[3] N. Chorier, *Histoire générale de Dauphiné*, Grenoble, 1661-1672, in-4o, t. I, p. 745.

[4] *Ibid.*, p. 747.

* * *

Dans ces conditions, il ne peut sembler extraordinaire que des échanges artistiques se soient institués également entre ces différents pays. C'est ce que nous constaterons en comparant quelques monuments de la sculpture romane conservés à Vienne et dans la région rhodanienne avec notre masque genevois.

La cathédrale Saint-Maurice de Vienne, reconstruite en partie dans la seconde moitié du XIIe siècle, ne fut terminée qu'à l'époque gothique et même assez tardivement. Un véritable échantillonnage d'art décoratif roman, d'une richesse inouïe, est exposé sur le flanc septentrional de la cathédrale. Ce sont autant de fragments du XIIe siècle remployés ultérieurement. On remarque d'abord une belle arcature romane couronnant de façon assez anachronique les chapelles latérales, qui ne furent construites qu'à l'époque gothique. Les arcs de cette arcature encadrent des rosaces ou autres ornements variés. Au droit des culées des arcs-boutants sont incrustés un peu au hasard, ici un arc trilobé roman, et là, un masque.

A l'étage des fenêtres hautes de la nef, existe une autre arcature romane plus riche encore, si possible, que la précédente, et qui a été utilisée en guise de garde-fou le long du passage extérieur ménagé au pied même de ces baies. Elle se compose, sans beaucoup de régularité dans l'ordonnance, d'arcs en plein-cintre et d'arcs en mitre. Ces arcs encadrent une véritable profusion d'ornements sculptés tels que coupes, rosaces, fleurs, etc... et surtout des masques. Ce dernier motif retiendra particulièrement notre attention. A côté de têtes moustachues et barbues inscrites dans des médaillons, dont nous reproduisons un spécimen *(pl. III, 4)*, on remarque un masque glabre, également inscrit dans un médaillon *(pl. III, 1)*. Les cheveux très longs et séparés par une raie médiane encadrent la figure et se réunissent en longues mèches sous le menton. C'est peut-être une interprétation inconsciente et d'ailleurs inexacte de la Méduse antique, dont la chevelure de reptiles se nouait sous le menton.

Dans le portail occidental du clocher-porche de la cathédrale de Die (Drôme), qui date du XIIe siècle, un masque imberbe est sculpté sur la clef même de l'arc *(pl. III, 5)*.

Des médaillons, encadrant des masques, sont également incrustés dans les pignons de chacun des croisillons de la cathédrale de Valence, édifice consacré en 1095, mais dont la construction s'est poursuivie pendant le XIIe siècle.

Le masque du croisillon septentrional représente une tête barbue et moustachue, à laquelle les orbites entièrement creuses donnent une physionomie hagarde *(pl. III, 2)*. Cette tête, bien modelée, est certainement due au même artiste qui a sculpté les chapiteaux des colonnettes d'une baie du croisillon méridional, qui ouvre aujourd'hui à l'intérieur du premier étage de la sacristie de la cathédrale.

Si l'on supprime la barbe et les moustaches de ce masque, il reste une face ronde, remplissant intégralement le champ du médaillon, qui offre une certaine ressemblance avec le masque genevois, notamment dans la façon dont sont traités les cheveux, divisés en petites mèches bouclées, nettement séparées les unes des autres.

Il est probable que ces masques vus de face et encadrés dans des médaillons, dérivent de modèles gallo-romains du type décrit ci-dessus. Si cette hypothèse est exacte, c'est une preuve supplémentaire de la fidélité avec laquelle les sculpteurs romans de la vallée du Rhône, aussi bien ceux de Provence que du groupe Lyon-Vienne, s'inspiraient des modèles antiques, dont cette région était parsemée en nombre plus considérable encore qu'aujourd'hui.

Si l'ancienne cathédrale de Genève ne présentait aucun rapport avec l'art roman du groupe Lyon-Vienne, on pourrait admettre que les analogies relevées entre le masque genevois et les masques rhodaniens s'expliquent par l'imitation de modèles gallo-romains de même type. Mais tel n'est pas le cas, car les parties romanes de cet édifice trahissent, dans certains de leurs détails, l'influence des traditions artistiques qui florissaient alors dans le groupe Lyon-Vienne.

En résumé, le motif roman du masque vu de face et encadré dans un médaillon est complètement isolé dans la région de Genève, alors qu'il existe à plusieurs exemplaires dans la vallée du Rhône et notamment à Vienne, ville dont Genève dépendait alors dans la hiérarchie ecclésiastique.
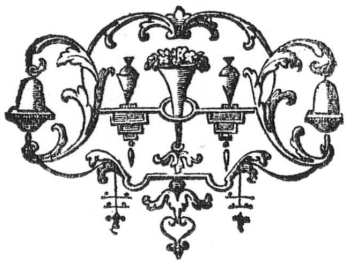
Comme notre masque genevois est traité dans le même esprit que ceux de Vienne et de Valence, on peut donc admettre qu'il dérive d'un motif iconographique, dépourvu de toute signification symbolique, que l'art roman de la vallée du Rhône avait emprunté comme tant d'autres à l'héritage antique.